

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 12 JUILLET 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de la convocation : Mardi 6 JUILLET MAI 2021

Début de séance : 18 h 20

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNÉRI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

1

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BONDIÉ Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Le quorum est atteint avec 86 délégués titulaires et 4 délégués suppléants présents pour 100 suffrages exprimés (10 pouvoirs ont été donnés), soit 16 absents pour ce conseil.

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Adoption du compte rendu du Conseil communautaire du 26 mai 2021

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le compte-rendu de séance du Conseil communautaire du 26 mai 2021.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions***

2. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Président

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions***

3. CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Rendu compte des délégations du Bureau

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE de l'exercice de ses délégations par le Bureau.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions***

4. GEMAPI - Exercice de la compétence sur le Bassin Versant de la Seille et Affluents

2

LE PRESIDENT PROPOSE :

DU RETRAIT de Terre d'Émeraude Communauté de la structure porteuse GEMAPI BV Seille

DE LE CHARGER de signer et de transmettre l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions***

5. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - Convention de Groupement de Commandes dans le cadre de travaux sur les réseaux d'assainissement avec les communes souhaitant réaliser en parallèle des travaux sur leurs réseaux d'eaux pluviales et/ou d'eau potable

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le modèle de convention constitutive de groupement de commandes désignant Terre d'Émeraude Communauté comme coordonnateur ;

DE DÉLÉGUER au Président la signature des conventions constitutives de groupement de commandes pendant la durée de son mandat ;

DE DESIGNER Messieurs Franck GIROD et Jean-Yves BUCHOT comme titulaire et suppléant représentant Terre d'Émeraude Communauté au sein de la commission d'Appel d'offres du groupement.

La proposition est mise au vote :

*Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions***

6. ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Harmonisation des tarifs des redevances applicables à compter du 01 août 2021

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE POURSUIVRE les modes de gestion et de fonctionnement actuels tel que présentés plus haut

DE NE PAS DEMANDER aux communes le reversement des excédents (fonctionnement et investissement) au titre du transfert de la compétence assainissement collectif au 01 janvier 2020 pour les ex-territoires des Communautés de Communes Jura Sud et Pays des Lacs.

DE PRENDRE ACTE que la redevance d'assainissement collectif sera facturée aux abonnés en appliquant le taux de TVA en vigueur le jour de la facturation. Ce montant devra être identifiable sur tous les documents comptables notamment sur les factures et les bordereaux de quittance.

DE FIXER les tarifs de redevance d'assainissement collectif, **à compter du 01 août 2021** comme suit :

Redevance AC	part fixe HT	part variable HT	Pour information	part fixe TTC	part variable TTC
« Standard » (eaux usées domestiques ou assimilées)	90,64 € /an	1,60 € /m ³	Taux de TVA en vigueur à ce jour : 10 %	99,70€ /an	1,76 € /m ³
Camping Village vacances Structure d'hébergements groupés en lien direct avec l'activité touristique	13,64 € par emplacement ou hébergement / an	1,60 € /m ³		15,00 € par emplacement ou hébergement / an	1,76 € /m ³
Port de plaisance	6,82 € / anneau /an	1,60 € /m ³		7,50 € / anneau /an	1,76 € /m ³

D'ETABLIR des conventions avec les entreprises (les fromageries par exemple) qui envoient ou souhaitent envoyer leurs effluents spécifiques générés par leurs activités dans le système d'assainissement des eaux usées (sous réserve qu'elles soient autorisées). Ces conventions, outre le fait de réglementer les modalités et conditions de rejets, pourront prévoir une surtaxe qui complètera le tarif dit standard.

DE FIXER, par rapport au contrat de délégation pour affermage entre la commune de PONT DE POITTE et la SOGEDO les nouveaux tarifs de redevance d'assainissement collectif, **à compter du 01 août 2021** comme suit :

Redevance AC	part fixe HT	part variable HT
« Standard » (eaux usées domestiques ou assimilées)		
SOGEDO exploitation	25,98 € / an	1,195 € /m ³
Collectivité Terre d'Émeraude Communauté	64,66 € /an	0,405 € /m ³
Soit un total de	90,64 € /an	1,60 € / m ³

Redevance AC Camping Village vacances Structure d'hébergements	part fixe HT	part variable HT
SOGEDO exploitation	0 €	1,195 € /m ³

Collectivité Terre d'Émeraude Communauté	13,64 € par emplacement ou hébergement /an	0,405 € /m ³
Soit un total de	13,64 € par emplacement ou hébergement /an	1,60 € / m ³

DE PRÉCISER que ces nouvelles tarifications entreront en vigueur le 01 août 2021, sur l'ensemble des communes du périmètre communautaire et ce même si la date de début de période de facturation ne correspond pas à la date d'application de la présente délibération. Dans cette dernière hypothèse, il sera fait application de deux tarifs différents, au prorata temporis.

DE PRÉCISER que l'abonné devra régler lors de la facturation de la redevance assainissement toutes taxes réglementaires mises en place par d'autres organismes à qui la Communauté de communes reversera le produit. Pour exemple, la composante « redevance pour modernisation des réseaux de collecte » instituée par l'Agence de l'Eau dont elle fixe le taux.

DE PRENDRE ACTE qu'une somme équivalente à la redevance d'assainissement collectif défini ci-dessus peut être exigée des propriétaires bénéficiant d'un réseau d'assainissement jusqu'au raccordement effectif.

DE PRÉCISER le point suivant :

Pour les bâtiments à usage agricole ne comportant qu'un seul compteur pour l'exploitation et le ménage, la consommation estimée sera effectuée sur la base de **120 m³** par foyer pour l'année,

DE LE CHARGER de notifier cette délibération aux communes, aux syndicats, aux sociétés assurant la facturation de l'eau potable ayant approuvé les conventions de prestations de service pour la facturation, l'encaissement et le reversement de la redevance d'assainissement collectif, lors de l'émission des factures d'eau potable.

4

La proposition est mise au vote :

Résultats : 100 votants - 97 pour - 0 contre - 3 abstentions

7. Médiathèques – Demande de subvention Centre National du Livre

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'ÊTRE AUTORISÉ à solliciter le soutien du Centre National du Livre à hauteur de 7 298,55 €, au titre du concours de ce dernier aux projets d'acquisition des bibliothèques,

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer tout document afférent à cette demande,

D'APPROUVER le plan de financement de l'opération tel que décrit ci-dessus,

DE DIRE que la part non-couverte par la subvention sera prise en charge par Terre d'Émeraude Communauté au titre de son autofinancement,

La proposition est mise au vote :

Résultats : 100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions

8. Site Archéologique Villards-d'Héria – Convention délégation gestion

LE PRÉSIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les termes de la convention de délégation de gestion pour le site archéologique de Villards-d'Héria,

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer ladite convention, ainsi que tout avenant ou document à intervenir s'y rapportant.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 100 votants - 99 pour - 0 contre - 1 abstention

9. ATELIER AU VILLAGE – Complément de subvention

LE PRESIDENT PROPOSE :

- D'ATTRIBUER** à l'association Atelier au village un complément de subvention à hauteur de 3 800 €.
- D'ÊTRE AUTORISÉ** à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.
- DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget 2021 chapitre 65.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions

10. ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS – modification du règlement intérieur

LE PRESIDENT PROPOSE :

- DE MODIFIER** les règlements intérieurs des Accueils Collectifs de Mineurs
- D'APPROUVER** le nouveau règlement,
- DE LE CHARGER** de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision ainsi que toute modification après consultation du Comité de Pilotage du Projet Educatif Territorial.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions

11. ACCUEILS DE LOISIRS – Tarifs camps et mini-camps 2021

LE PRESIDENT PROPOSE :

- D'APPROUVER** les tarifs proposés pour l'organisation des camps et mini-camps sur l'Accueil Collectif de Mineurs d'Orgelet.

Proposition des tarifs pour les camps :

Tranches de revenus	- Camp Thoissey du 12 au 16 juillet (8/12 ans) - Camp Thoissey du 29 au 23 juillet (8/12 ans) - Camp Thoissey du 26 au 30 juillet (Secteur jeunes)
Moins de 650€	165 euros
651 à 1 500€	175 euros
1 501€ à 2 500€	185 euros
2 501€ à 3 500€	195 euros
3 501€ à 4 499€	205 euros
Plus de 4 500€	215 euros

Pour tous les bénéficiaires de bons caf, une prise en charge de 92,50€ est à déduire de ces prix de séjours.

Proposition des tarifs pour les mini-camps :

Facturation d'une journée ALSH de 10 heures avec repas en fonction des revenus + supplément de 15 euros par jour.

- DE LE CHARGER** de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions**

12. BELLECIN - tarifs des stages été 2021

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER les tarifs proposés pour l'organisation des stages de Bellecin lors des vacances estivales 2021

DE LE CHARGER de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions**

13. CUISINE CENTRALE - Tarification des repas des professeurs des écoles et du personnel communautaire

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'HARMONISER le tarif sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté à compter du 15 juillet 2021 à un prix de 5,00€ TTC,

DE LE CHARGER de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette tarification.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions**

14. MULTI ACCUEIL PAUSE CALIN - modification du règlement de fonctionnement

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE MODIFIER le règlement intérieur du multi-accueil « Pause Câlin » à Moirans-en-Montagne,

D'APPROUVER le nouveau règlement,

DE LE CHARGER de signer l'ensemble des pièces afférentes à la mise en œuvre de cette décision.

La proposition est mise au vote :

Résultats : **100 votants - 100 pour - 0 contre - 0 abstentions**

15. Tiers-lieu Arinthod - approbation de l'APS (Avant-Projet Sommaire)

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER l'avant-projet sommaire,

DE CHARGER Monsieur le Président de poursuivre le projet, notamment pour le dépôt du permis de construire et le lancement des marchés de travaux

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Plan de financement			
Financiers	Assiette éligible	Subventions prévisionnelles	Taux prévisionnel
Autofinancement	1 705 000 €	511 500 €	30%
Etat DETR	695 000 €	186 500 €	27%
DRAC	1 010 000 €	505 000 €	50%

Département	1 010 000 €	202 000 €	20,00%
Région contrat de T	1 705 000 €	300 000 €	17,60%
	TOTAL	1 705 000 €	

DE SOLLICITER de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DGD (concours particulier des bibliothèques) à hauteur de 505 000 €.

DE SOLLICITER de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux à hauteur de 186 500 €

DE SOLLICITER de la Région Bourgogne Franche Comté (contrat de territoire) l'attribution d'une subvention à hauteur de 300 000 €,

DE SOLLICITER du Département du Jura l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires à hauteur de 202 000 €,

DE S'ENGAGER à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget communautaire.

DE S'ENGAGER à prendre à sa charge les financements non acquis.

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer tout document afférent à ce dossier.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 100 votants - 99 pour - 0 contre - 1 abstention

20 h 12 : Départ de Mme BOISSON Laurence

16. Appel à Manifestation d'Intérêt Mob'Biodiv2020

7

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER la participation de Terre d'Émeraude Communauté dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt Mob'Biodiv2020 « Pelouses sèches et milieux associés » porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté,

D'APPROUVER le budget prévisionnel relatif à la participation de Terre d'Émeraude Communauté dans l'AMI pour un montant plafond d'intervention de 14 400 euros et le plan de financement correspondant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Temps de travail référent intercommunal	14 400 €	Subvention OFB	12 240 €
Stage 2022		Autofinancement	2 160 €
Frais associés			
Total	14 400 €	Total	14 400 €

D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget 2021.

DE CHARGER Monsieur le vice-Président en charge de la biodiversité, de la gestion de l'eau et des ressources naturelles, Monsieur Franck GIROD et le délégué communautaire en charge de Natura 2000, Monsieur Jean-Noël RASSAU, de suivre ce dossier,

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

La proposition est mise au vote :

Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

17. SIDEC – Convention sur le groupement d'action éligibles aux Certificat d'Economie d'Energie (CEE)

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le transfert des actions éligibles aux CEE au SIDEC dans les conditions de la convention,

D'APPROUVER la répartition de la valorisation suivante : 40% pour le SIDEC et 60 % en retour pour la collectivité.

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer la convention ci-jointe afférente au transfert des actions éligibles aux CEE au SIDEC et tous les documents relatifs aux CEE ainsi que tout avenant après avis du Bureau communautaire.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

18. BUDGET - Pertes sur créances irrécouvrables

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'ADMETTRE en non-valeur les créances figurant dans le corps de la présente délibération à hauteur de 369,82 € pour le budget Assainissement,

D'ETEINDRE les créances figurant dans le corps de la présente délibération à hauteur de 2 228,38 € pour le budget principal, et 2 097,47€ pour le budget Assainissement,

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions

19. FINANCES : Décision modificatives

a) Budget Principal - Décision modificatives N°1

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
6065- Livres, disques, cassettes...	48 710,00 €	1341- DETR	7 250,00 €
6474- Versements aux autres œuvres sociales	-171 300,00 €	2121- Plantations d'arbres et d'arbustes	1 500,00 €
6488- Autres charges	171 300,00 €	21533- Réseaux câblés	5 500,00 €
651- Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels...	13 200,00 €	21538-Op 107 – Eaux pluviales	2 500,00 €
6518- Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	-13 200,00 €	261- Titres de participation	-4 000,00 €
6542- Créances éteintes	1 800,00 €	271- Titres immobilisés (droits de propriété)	4 000,00 €
673- Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00 €		
Total	60 510,00 €	Total	16 750,00 €
Recettes		Recettes	

73111- Taxes foncières et habitation	-137,00 €	1318- Autres	16 750,00 €
7331- Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères	9 264,00 €		
7346- Taxe milieux aquatiques et inondations	-3 688,00 €		
7382- Fraction de TVA	16 131,00 €		
74388- Etat-Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	-863,00 €		
773- Mandats annulés (exercices antérieurs)	31 403,00 €		
7788- Produits exceptionnels divers	8 400,00 €		
Total	60 510,00 €	Total	16 750,00 €

La proposition est mise au vote :

Résultats : **99 votants - 99 pour** - 0 contre - 0 abstentions

b) Budget Annexe SPANC - Décision modificatives N°1

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous,

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
673- Annulations sur exercices antérieurs	500,00 €	4581134 - Opération pour compte de tiers	3 000,00 €
6064- Fournitures administratives	-250,00 €		
Total	250,00 €	Total	3 000,00 €
Recettes		Recettes	
748 : Autres subventions d'exploitation	250,00 €	4582134 - Opération pour compte de tiers	3 000,00 €
Total	250,00 €	Total	3 000,00 €

La proposition est mise au vote :

Résultats : **99 votants - 99 pour** - 0 contre - 0 abstentions

c) Budget Annexe Boutique Maison des Cascades - Décision modificatives N°1

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
607- Achats de marchandises	10 000,00 €	2051- Concessions et droits similaires	690,00 €
618- Divers	490,00 €	2135- Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 571,00 €
023- Virement à la section d'investissement	-715,00 €	2183- Matériel de bureau et informatique	-1 571,00 €
673- Titres annulés (sur exercices antérieurs)	225,00 €	2188- Autres	-1 405,00
Total	10 000,00 €	Total	-715,00 €
Recettes		Recettes	

707- Ventes de marchandises	10 000,00 €	021- Virement de la section de fonctionnement	-715,00 €
Total	10 000,00 €	Total	-715,00 €

La proposition est mise au vote :
Résultats : **99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions**

d) Budget Annexe Assainissement - Décision modificatives N°1

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous,

Fonctionnement		Investissement			
Dépenses		Dépenses			
6061- Fournitures non stockable	13 000,00 €	2118- Autres terrains	4 030,00 €		
6062- Produits de traitement	-4 000,00 €	21562- Installations spécifiques	18 200,00 €		
6068- Autres matières et fournitures	500,00 €	2315- Installations, matériel et outillages techniques	-9 490,00 €		
611- Sous-traitance générale	33 902,00 €				
618- Divers	1 800,00 €				
6227- Frais actes et contentieux	-2 000,00 €				
6231- Annonces et entretien	10,00 €				
6236- catalogues et imprimés	1 000,00 €				
6262- Frais de communication	500,00 €				
6542- Créances éteintes	2 000,00 €				
678 : Autres charges exceptionnelles	23 170,00 €				
Total	69 882,00 €			Total	12 740,00 €
Recettes				Recettes	
758 : Autres recettes	29 729,00 €	13111- Subvention Agence de l'Eau	12 740,00 €		
70611 : Redevance assainissement	40 153,00 €				
Total	69 882,00 €	Total	12 740,00 €		

10

La proposition est mise au vote :
Résultats : **99 votants - 99 pour - 0 contre - 0 abstentions**

20. TOURISME - Projet de création d'une Société Publique Locale

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le principe de création d'une Société Publique Locale à vocation de promotion et de gestion touristique.

D'ÊTRE AUTORISÉ à procéder aux démarches nécessaires à la création de la Société Publique Locale

DE LE CHARGER de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

La proposition est mise au vote :
Résultats : 99 votants - 97 pour - 0 contre - 2 abstentions

20 h 43 : Départ de M. REVOL Hervé

21. TERNUM - Retrait du Groupement d'Intérêt Public « e-Bourgogne-Franche-Comté »

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE SORTIR du Groupement d'intérêt public (GIP) TERNUM GIP

D'ÊTRE AUTORISÉ à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 98 votants - 98 pour - 0 contre - 0 abstentions

22. PLUi PAYS DES LACS – Débat sur orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.)

LE PRESIDENT PROPOSE :

DE CONFIRMER que les orientations générales du P.A.D.D du P.L.U i. du Pays des Lacs ont été débattues et que la tenue de ce débat est formalisée par la présente délibération à laquelle est annexé le projet de P.A.D.D.

DE LE CHARGER de transmettre la délibération à Monsieur le Préfet du Jura et d'afficher la présente délibération au siège de la Communauté de communes durant un mois.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 98 votants - 98 pour - 0 contre - 0 abstentions

23. GYMNASE MOIRANS demande subvention éclairage LED DST 2021

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses € HT		Recettes € HT	
Installation d'un système d'éclairage par des projecteurs économiques (LED)		DSIL (60%)	18 602,44 €
		DST Conseil Départemental (20%)	6 200,81 €
		Autofinancement CC (20%)	6 200,82 €
TOTAL €	31 004,07 € HT	TOTAL €	31 004,07 €

DE SOLLICITER le Conseil Départemental pour l'attribution d'une subvention au titre de la DST et au taux maximum, soit 20%.

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 13,

DE PRENDRE en charge l'autofinancement de la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

DE LE CHARGER de signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 98 votants - 98 pour - 0 contre - 0 abstentions

24. ASSOCIATIONS – Attribution de subventions : Comité Départemental Handisport / Club Moto Nautique Jurassien / Tennis Club Petite Montagne / DFF.ORG / FRI St Maur

LE PRESIDENT PROPOSE :

D'ATTRIBUER en complément, pour 2021, les subventions aux associations inscrites dans le tableau ci-dessous

Association / Projet	Montant (€)
Club Moto Nautique Jurassien / Fonctionnement	1 500,00 €
Tennis Club Petite Montagne / Réfection d'équipement	1 000,00 €
DFF.ORG / JURASWIMRUN	500,00 €
FRI Saint Maur / Triathlon International du Jura	1 040,00 €
TOTAL	4 040,00 €

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 65 – article 6574.

DE DIRE que compte tenu des circonstances exceptionnelles liées aux mesures sanitaires de 2021, les montants des subventions approuvées par la présente délibération constituent un plafond et feront l'objet d'un réexamen ; que ces subventions pourront être annulées ou ajustées en fonction du maintien des actions ou de l'engagement de dépenses par les associations,

DE LE CHARGER de la signature de tout document nécessaire et à prendre toute décision relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

La proposition est mise au vote :
Résultats : 98 votants - 98 pour - 0 contre - 0 abstentions

Fin de séance : 21 h 15